

<https://eu.circonscription.ac-normandie.fr/?Je-souhaite-accompagner-une-activite-ou-une-sortie>



Je souhaite accompagner une activité ou une sortie

- Espace parents - Je souhaite participer à la vie de l'école -

Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2019

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

Je souhaite accompagner une sortie ou une activité scolaire .

Que je sois représentant(e) de parent élu ou simple parent , je peux participer à certaines activités ou sorties scolaires .

Deux catégories se distinguent :

- encadrer un groupe d'élèves pour un atelier cuisine, jardinage, aider les élèves à se déshabiller ou s'habiller dans les vestiaires de la piscine, encadrer un groupe d'élèves lors d'une sortie régulière ou occasionnelle, tenir un stand de kermesse,... **sont des activités qui ne nécessitent aucune contrainte particulière .**

L'enseignant est le seul responsable pédagogique de la classe et m' indiquera mon rôle. Le taux d'encadrement est défini par des textes officiels.

- par contre, encadrer bénévolement un groupe d'élèves lors d' une activité physique et sportive : natation ou sortie vélo,... est possible sous réserve d'une vérification de qualification sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie, résultant de la participation à un stage spécifique et /ou à une réunion d'informations.

Dans tous les cas , **je dois être vigilant à quelques points** : Accompagner une activité ou une sortie de classe demande responsabilité, autorité, attention et disponibilité.

Je dois surveiller tous les élèves , soigner mon langage, ne pas fumer devant eux, ne pas faire de différence « affective » même si mon enfant est présent dans le groupe et être attentif à chacun, ne pas utiliser mon téléphone à des fins personnelles.

Je dois dans tous les cas prévenir l'enseignant(e) de la classe de tout incident qui aurait pu se produire (manque de respect, conflit et dispute entre élèves, paroles blessures ou autres,...) même si le problème me semble résolu.

Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999 Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Circulaire no 2005-001 du 5 janvier 2005 Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré.

Circulaire no 2011-090 du 7 juillet 2011 : enseignement de la natation dans les premier et second degrés